



Entree presque commune depuis plus de 35ans

Par **MICHEL**, le **21/07/2012** à **13:24**

Bonjour,
Depuis plus de 35 ans aucunes modifications preuve à l'appui que les propriétaires 4 en tout n'ont modifier sur plan leur entrée et plan extérieur de leur maison
Dont la construction d'escalier non autorisé qui arrive sur mon portail entrée prévu par mes plans
Que faut il faire ? MERCI cordialement

Par **wolfram**, le **25/07/2012** à **15:51**

Avant tout expliciter plus précisément la situation. La modification sur plan n'a d'intérêt que si elle est suivie (ou précédée) de modification du bâti.
Dans quelle situation êtes-vous ?
Lotissement, y-a-t-il un règlement ?
Il est à craindre que la prescription trentenaire empêche de modifier maintenant l'état des lieux. Sauf bonne volonté mutuelle.
Cordialement

Par **MICHEL**, le **27/07/2012** à **15:22**

Bonjour
je suis en lotissement , mais sur leur plan tout est d'origine , par rapport à l'état actuel marches qui ne sont pas sur le plan , et qui bouche partiellement l'entrée de mon portillon qui lui est parfaitement sur mon plan
l'ancien propriétaire a fait ouvrir une entrée plus large de l'autre côté
j'ai signalé plusieurs fois qu'il pourrait en faire son entrée mais voilà ?
CORDIALEMENT MERCI